

ARRÊTÉ N° 2025-15

Arrêté portant renouvellement de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade de Gardien-Brigadier de Police Municipale

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

VU la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017, relative à l'égalité et la citoyenneté,

VU les ordonnances n°2020-351 du 27 mars 2020 et n°2020-1694 du 24 décembre 2020, modifiées, relatives à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU le décret n° 94-932 du 25 octobre 1994, modifié, relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation du concours pour le recrutement des agents de police municipale,

VU le décret n° 2006-1391 du 17 novembre 2006, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale,

VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013, modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020, modifié, pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020, modifiée, relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU le décret n°2021-572 du 10 mai 2021 portant adaptation temporaire d'épreuves de certains concours de la fonction publique territoriale en application de l'article 7 de l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU l'arrêté n°2024-768 du 17 décembre 2024 portant mise à jour de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade de gardien-brigadier de police municipale,

VU les demandes de réinscription parvenues au Centre de Gestion d'Ille et Vilaine,

ARRETE :

Article 1 :

La liste d'aptitude d'accès au grade de gardien-brigadier de police municipale, mise à jour au 20 janvier 2025, mentionne les lauréats remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte 82 personnes.

La liste nominative, dressée par ordre alphabétique, est jointe en annexe.

Article 2 :

Les collectivités territoriales souhaitant recruter un lauréat devront, préalablement à son embauche, demander une attestation d'inscription sur cette liste d'aptitude au service concours du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine. Seule cette attestation, d'une durée de validité de 1 mois, assurera au recruteur que le lauréat est toujours valablement inscrit sur la liste d'aptitude au moment de sa nomination. En effet, cette liste d'aptitude comprend les lauréats de plusieurs sessions avec des dates de validité différente.

Article 3 :

Le Directeur Général du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet du département d'Ille-et-Vilaine

Article 4 :

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine :

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.

Fait à Thorigné-Fouillard,
Le 9 janvier 2025

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20250109-36-AI

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 09-01-2025

Publication le : 10-01-2025

2



**La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Chantal Pétard-Voisin'.

Chantal PÉTARD-VOISIN



LISTE D'APTITUDE

CONCOURS D'ACCES AU GRADE DE GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE

Liste d'aptitude mise à jour au 20 janvier 2025

Centre de Gestion organisateur :
Service Concours Examens
Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine
Village des Collectivités Territoriales - 1 avenue de Tizé - CS 13600
35236 THORIGNÉ FOUILLARD CEDEX

Lauréats
ANGELY Duns-Scot
AUBERT Marion
BAIZEAU Sébastien
BIDAULT Benoit
BOIS Célia
BOMMENEL Clément
BONNET Boris
BOUVIER Tiphaine
BROCHARD Claude
CADET Tristan
CAILLIBOT Aurélie
CARPI Alexandre
CHABROUX Anne-Gaelle
CHANDELIER Aurélien
DANIEL Cindy
DEROUT Julia
DIAKHOUMPA Abdoulaye
DOLO Marine
ESMANS Dylan
FAUCONNIER Melanie
FAUDEMÉR Frédéric
FÉAT Pierre
GALODÉ -CADIC Marion
GHEZ David
GILHARD Virginie
GRALL Frédéric
GROISNE Florian
GROUSSET Vincent
GUILMARD Michael
HARIVEL Pierre
JEGU Jérémy
JOBIN Bénédicte
LACHESNAIE Clément

Lauréats
LAHAYE Margot
LE COSSEC Laurent
LE GAL David
LE GUERN Mathilde
LE JEAN Alexia
LE MARREC Emeline
LE MARTIN Michel
LEA William
LECOQ Maël
MAHIEU Pascal
MAIZIERES David
MARCHAND Léo
MEGIC Gabriel
MELOTTE William
METAYER-LE GOURRIEREC Audrey
MINDREN Emmanuelle
MONNEROT-DUMAINE Paul
MOUSSU Marine
NESTOUR Jacques
NOEL Raphaël
OLIVER Boris
PAILLER Flavie
PAVIS Fabrice
PERON Agathe
PINTIAUX Stéphanie
PISSIS Geoffrey
PLOUZENNEC Lea
PRADILLON Thibaut
QUIGNETTE Laura
RABASSE Jessica
RAOUL Benoit
RAYNAL Kevin
RECURAT Guillaume
ROBIN Corantin
ROSSINES David
SALINGUE Marina
SAX Jean-Baptiste
SCELLIER Sébastien
SCHUTZ Nicolas
SIRIONGUE Jeremy
SOUFFOY Julien
SOUFLET Nathan
STEPHANT Nicolas
TAUDIERE Alexandre
TREMBLAY Stéphane

Liste annexée à l'arrêté n° 2025-15 en date du 9 janvier 2025

Lauréats
TROLET Rémy
VALMIER Joanna
VARELA TAVARES Patricia
ZITOUNI Eholia

Cette liste contient **82** noms.